



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE



LA BANQUE
MONDIALE

UNITE DE GESTION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

CREDIT IDA N°: 7452-GN et DON GFF N° TFOC 3354-GN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE LA
REVISION DES NORMES DE NUISANCES, DE REJETS ET DE POLLUTIONS DES
MILIEUX RECEPTEURS EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Date début : 20/10/2025 – Date limite : 06/11/2025

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) et GFF pour financer le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) qui couvre tout le pays en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.
2. Dans le cadre de la réalisation de cette mission, le Consultant aura comme missions principales de :
 - Analyser le cadre juridique international et national actuel sur les Normes de pollutions et les nuisances et identifier au besoin les insuffisances ;
 - Effectuer un état des lieux des normes de rejets existantes et des réglementations environnementales pertinentes en Guinée.
 - Examiner les normes de rejets de pollutions en vigueur dans d'autres pays et identifier les meilleures pratiques applicables au contexte guinéen.
 - Proposer des normes de rejets de pollutions et de nuisance révisées et actualisées pour différents secteurs d'activité et types de polluants basées sur les meilleures pratiques internationales et les spécificités locales.
 - Définir des mécanismes de suivi et de contrôle de l'application des normes de rejets.
 - Formuler des recommandations pour le renforcement des capacités des acteurs guinéens en matière de gestion de la pollution et des nuisances.
 - Impliquer les parties prenantes nationales dans le processus de révision.
 - S'assurer de la bonne codification des normes élaborées en collaboration avec l'IGNM.
3. Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses Email : drgrvogui@gmail.com - barrysouadou@yahoo.fr. et dans le site : www.ugpsante.org aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.
Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.
4. Le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. Qualification et expertises requises

Le consultant international devra répondre aux critères suivants :

- Maîtrise (Bac + 4 minimum) en Environnement, en ingénierie ou tout autre domaine connexe ;
- Justifier d'au moins 10 années d'expériences en matière d'élaboration des normes et des directives dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir réalisé au moins une mission dans l'élaboration des normes de rejets atmosphériques dans la sous- région au cours des 5 dernières années ;
- Expérience de travail avec des organisations internationales ou des agences gouvernementales.
- Avoir une Connaissance des normes internationales sur les pollutions et les nuisances ou le suivi de la qualité d'émissions atmosphériques ;
- Avoir de solides compétences en matière d'analyse, de rédaction et de facilitation.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels bureautique et d'analyse de données environnementales.
- Avoir une Maîtrise de la langue française (orale et écrite) est obligatoire.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

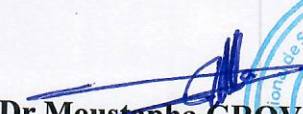
6. La durée de la mission est estimée à un maximum de 30 hommes/jour sur une période d'exécution n'excédant pas trois mois. Ce délai prend effet à compter de la date de signature du contrat et comprend toutes les étapes de réalisation de la mission, rapport final inclus.
7. Un Consultant sera sélectionné **selon la Méthode Sélection des Consultants Individuels** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023.
8. Les manifestations d'intérêts devront être déposées aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **6 novembre 2025 à 12h.**

Siège du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC)

Sis au Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry.

Email : drgrovogui@gmail.com - barrysouadou@yahoo.fr.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour la préparation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du sous-projet de construction du Laboratoire de Recherche virologique P 3+ dans la Sous-préfecture de Wonkifong (Préfecture de Coyah) ».


Dr Moustapha GROVOGUI
Coordonnateur National

